**La VIOLENCE et le SYNDICALISME**

**« Ne pas perdre sa vie à la gagner »**

Les scènes de violence souvenues au cours de la réunion du comité d’entreprise d’Air France du 5 octobre peuvent-elles être justifiées ? L’image d’un travailleur projeté à terre par un autre travailleur est-elle défendable ? Où est l’intelligence humaine quand le statut d’un salarié le désigne à la vindicte populaire ?

La condamnation de ces actes ne doit pas nous empêcher de réfléchir sur les circonstances de ce drame : s’agit-il d’un acte réfléchi, du résultat d’un emballement incontrôlable et quelle signification politique peut-on lui donner ?

**La violence et l’entreprise**

La violence est présente au quotidien. Il n’y a pas de raison que le monde du travail y échappe. L’entreprise, par définition, et par expérience, hiérarchisation oblige, est le lieu où le rapport de force se définit le mieux et dans laquelle la palette des sentiments humain se décline sous tous les tons. Pour en rester au domaine des relations sociales : informations, négociations, discussions ... les occasions ne manquent pour que celles-ci deviennent conflictuelles.

Les images des débordements, non rien d’extraordinaires dans la nouveauté. Des exactions de ce type, voire des plus dramatiques il y en eu… L’hyper médiatisation contribue à les populariser, mais aussi à les faire disparaître des écrans rapidement. Ce n’est pas le premier conflit du genre. Entre un match de foot et de rugby les chaînes d’infos en continu on besoin de spectacles pour garder les annonceurs … Il y a fort à parier qu’une marque de lessive mettra en avant la chemise déchirée.

Le conflit traduit une situation de blocage. Si une organisation s’engage dans une telle voie, c’est qu’elle espère « faire plier » le camp d’en face avec un risque d’exacerbation. La gestion de la violence dans les rapports sociaux est donc bien évidemment indispensable.

**Le syndicat dans la société**

Le reproche est souvent fait aux organisations syndicales françaises d’être irresponsables, de ne représenter que peu de salariés, qu’il y a trop de syndicats et qu’ils sont inefficaces ….

La première réponse est simpliste mais factuelle : le nombre de syndiqués salariés en France : 6 à 8%, est nettement supérieur au nombre des adhérents des partis politiques. Le « monde patronal » n’est pas en reste, les petites entreprises y sont sous-représentées. La représentation patronale fait la part belle aux entreprises gérées par des salariés désignés «  chef d’entreprises ».

Il est vrai que la parole syndicale institutionnelle n’est pas plus audible que celle de la représentation nationale. Les codes volent en éclats : « l’agression » a eu lieu en présence de membres des organisations syndicales, impuissantes à se faire respecter, et dans un lieu consacré «  au dialogue social. En cela le syndicalisme français est en phase avec la société du pays : les revendications des paysans, des chauffeurs de taxi, des bonnets rouges.

Le syndicalisme pour être efficace doit-être un syndicaliste indépendant du pouvoir de l’entreprise. Chez Volkswagen les représentants des salariés occupent la moitié des sièges de l’instance de contrôle du constructeur : sont-ils comptables de la triche ?

**La violence et la société**

Le débat peut-être mené sur un autre terrain : dans quelle société sommes nous et vers quelle société évoluons-nous ? Les exactions, chez Air France sont lourdes de sens mais surtout elles sont la vitrine d’un système en bout de souffle.

Après des années du règne du « patron de droit divin », le Droit avec difficulté avait progressivement remplacé la force dans le monde du travail. Symboliquement le Code du travail a contribué à équilibrer des rapports sociaux largement défavorables « aux travailleurs ». Peu ou prou la justice a permis que la force et la violence laissent la place à des règlements plus pacifiques. Deux facteurs ont permis qu’il en soit ainsi : une conjoncture favorable à l’emploi et l’existence d’une puissance publique au service du collectif.

Aujourd’hui nous assistons à un retour en arrière, sur fond de crise. Les forces qui hier développaient le Code justifient l’emploi supposée ou réelle de la « violence patronale » voire l’absence de travail pour légitimer celle des « travailleurs ». L’interpellation par les forces de police des salariés aura permis la transgression : de l’excuse de l’emploi de la violence à sa légitimité. En clair à la lecture des premiers reportages consacrés à Air France l’excuse de la violence patronale était invoquée à la rescousse, maintenant on anticipe de cette violence potentielle pour légitimer celle du salarié.

Le phénomène se généralise, ainsi le Président de la République a-t-il renvoyé dos à dos syndicat et patrons[[1]](#footnote-1)

Excuser les conséquences de cette démonstration de force, les justifier ne serait-ce sur le « bout des lèvres » c’est placer les rapports sociaux dans une logique d’affrontement, et dans une escalade de la violence. Implicitement c’est admettre que les conflits du travail ne trouvent pas de solution dans le cadre actuel. C’est s’en remettre à la loi du plus fort. C’est accepter et justifier par avance, l’emploi de la force par l’une des parties au détriment de l’autre.

Dans ce cas nous sommes dans une situation conflictuelle, où le Droit n’a plus sa place, qui prend la forme d’une guérilla civile.

**Ceux qui par leurs discours parient sur des violences réelles ou supposées pour assoir leur pouvoir seront redevables de leurs actes « *Se rendent-ils compte du niveau d'agressivité, de méchanceté, de cruauté et de mensonge, bref de bêtise qu'ils développent. Ca c'est une énigme pour moi. Comment peuvent-ils être aussi tranquilles eux-mêmes[[2]](#footnote-2)* ». Au concours du populisme de gauche et de droite, il n’y pas de vainqueur, il y a un perdant : le Peuple**

Claude PATFOORT 16 octobre 2015

contact@renew-srta.fr

1. Cette réaction démontre au passage la schizophrénie ambiante. L’actuel président nous en donne un bon exemple quand il fustige le haut fonctionnaire à la tête de cette compagnie nationale. Le PDG d’Air France est nommé par l’État ! [↑](#footnote-ref-1)
2. Citation de Jean Luc Mélenchon à propos des journalistes le 29 mai 2015 [↑](#footnote-ref-2)